

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2020

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, que le Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, à sa séance ordinaire du 4 novembre 2019, a établi, conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal du Québec, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2020, lesquelles se tiendront à la salle du Conseil au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel, les jours suivants à compter de 19 h 30 :

- | | |
|------------------------|---------------------|
| - 13 janvier | - 6 juillet |
| - 3 février | - 24 août |
| - 2 mars | - Mardi 8 septembre |
| - 6 avril | - 5 octobre |
| - 4 mai | - 2 novembre |
| - 1 ^{er} juin | - 7 décembre |

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 5^e jour de novembre 2019.

Maxime Dauplaise,
secrétaire-trésorier et directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie le 5 novembre 2019 sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 novembre 2019.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma
secrétaire-trésorier et directeur général